Baromètre Salariés

Région Normandie
TEMPS DE TRAVAIL

2017

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

PLUS DU TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est proche de celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Durée du temps de travail par secteur professionnel

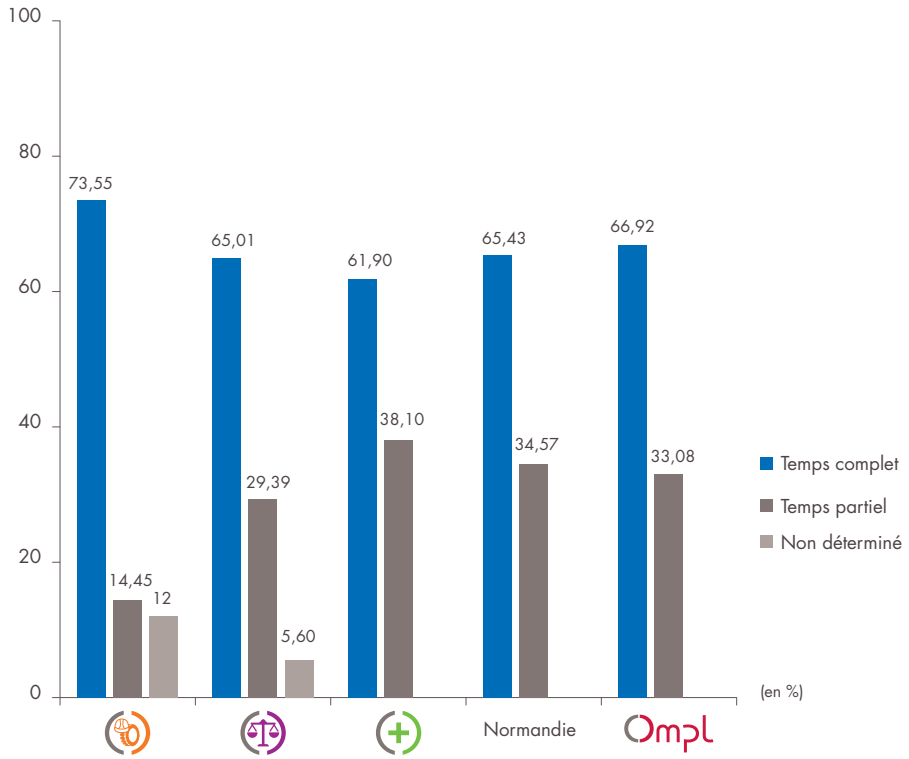

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

27/02/18

VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'économistes de la construction et les cabinets de géomètres.
- À l'exception des cabinets d'avocats, les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et des cliniques vétérinaires, c'est l'emploi à temps partiel qui est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Durée du temps de travail par branche professionnelle

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel	ND[1]
	73,55 %	14,45 %	12 %
	81,62 %	18,38 %	0 %
	85,29 %	14,71 %	0 %
	ND	ND	100 %
	86,89 %	13,11 %	0 %
	65,01 %	29,39 %	5,60 %
	ND	ND	100 %
	64,45 %	35,55 %	0 %
	72,30 %	27,70 %	0 %
	79,86 %	20,14 %	0 %
	61,90 %	38,10 %	0 %
	61,67 %	38,33 %	0 %
	73,35 %	26,65 %	0 %
	57,97 %	42,03 %	0 %
	60,38 %	39,62 %	0 %
	63,50 %	36,50 %	0 %
Normandie	65,43 %	34,57 %	0 %
Ompl	66,92 %	33,08 %	0 %

1. ND : salariés qui n'ont pas été affectés à une région.